

DEPARTEMENT DE L'ORNE			EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDAI		
Nombre de Conseillers			L'an deux mil onze, le 28 janvier , le Conseil Municipal de la Commune de Chandai, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge GODARD, Maire. Etaient Présents : M. Serge GODARD, M. Philippe LE CLEUYOU, M. Daniel SCHIETTECATTE, M. Sylvain GANDAIS, Me Martine YVON, Me Laure LEMAITRE, M. Bruno LE GUERN, Me Catherine DUBOURG, M. Philippe GUILLEMARD, Me Martine BONTE, M. Gonzague MARGUERITTE. Absents : Me Liliane HECTOR, M. Patrice RANNOU, M. Christophe MOITEAUX M. Philippe LE CLEUYOU a été nommé secrétaire de séance		
En exercice	Présents	Votants			
14	11	10			
Date de Convocation					
07 janvier 2011			AUTORISATION POUR ALLER EN JUSTICE DEFENDRE LES INTERETS DE LA COMMUNE		
Délibération N° 2011/10					
Affichée le 31 janvier 2011					
<p>Monsieur Le Maire explique l'ordre du jour et donne lecture de l'arrêté d'attribution de délégation du troisième Adjoint, puis de l'arrêté de retrait de délégation. Il précise que depuis le 1^{er} décembre 2010, la commune a cessé le versement des indemnités au troisième adjoint, conformément à l'arrêté d'abrogation de la dite délégation.</p> <p>Monsieur Le Maire quitte la salle et ne prend part, ni au débat ni au vote.</p> <p>Monsieur LE CLEUYOU 1^{er} Adjoint, informe les membres du Conseil Municipal, qu'une requête a été déposée en date du 03 janvier 2011 auprès du Tribunal Administratif de Caen par Madame Liliane HECTOR.</p> <p>Cette requête enregistrée sous le numéro 1100001-1, concerne l'arrêté portant abrogation de sa délégation de fonction, à compter du 1^{er} décembre 2010.</p> <p>Considérant que l'intéressée demande l'annulation de cette décision et que Monsieur Le Maire est appelé à comparaître devant le tribunal administratif pour représenter la Commune de Chandai dans cette affaire, le Conseil Municipal est tenu d'autoriser Monsieur Le Maire à ester en justice.</p> <p>Monsieur LE CLEUYOU, 1^{er} Adjoint, demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.</p> <p>L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, A l'unanimité, des suffrages exprimés : 10 voix, Le Conseil Municipal,</p> <p>- Décide d'autoriser Monsieur Le Maire à ester en justice pour cette affaire et à déposer un mémoire devant le Tribunal Administratif,</p> <p>- Charge M. Le Maire d'effectuer toute démarche concernant l'exécution de la présente délibération.</p> <p><i>Cette délibération est certifiée exécutoire suite à transmission à la Sous-Préfecture de Mortagne au Perche, le 31 janvier 2011, et publication ou notification en date du 31 janvier 2011</i></p> <p>Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour Copie Conforme, Chandai, le 31 janvier 2011, Le Maire,</p> <p>Serge GODARD</p> <p><i>Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de CAEN dans les deux mois de la réception de la présente.</i></p>					